



3A COURTAGE

L'ARCHITECTE DE VOTRE PATRIMOINE

3A COURTAGE
3 rue Molière
72000 LE MANS
Tél. : 02 43 85 96 93
Fax. : 02 43 85 76 73
Port. : 06 68 62 74 10
Email : richard.couedel@3a-courtage.fr



**LA RÉFÉRENCE
PIERRE**



IZIMMO
Member of the IZIMMO Group



UFFI HABITAT BBC

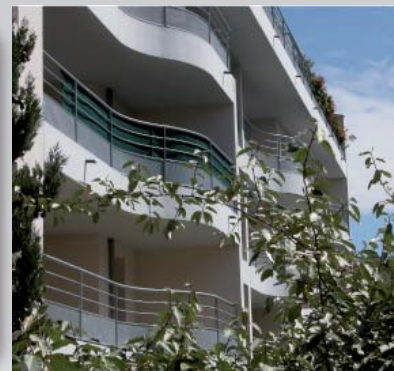
SCELLIER BBC

RENDEMENT NET PREVISIONNEL 2012 : 3,00 %

Politique d'investissement

La politique d'investissement de la SCPI a pour but de constituer un patrimoine immobilier résidentiel, remplissant les conditions d'éligibilité BBC (Bâtiment Basse Consommation énergétique RT 2005) : objectif de consommation maximale fixée à 50kWh/m/an, permettant l'accès aux avantages fiscaux du dispositif Scellier BBC.

La SCPI sera investie en zone A et en zone BI visées dans les arrêtés des 29 avril 2009 et 22 décembre 2010, principalement en Ile de France et dans les métropoles où la demande locative est élevée.



Un mot sur le gestionnaire

UFFI REAM, spécialisée dans la création et la gestion de fonds d'investissements immobiliers (SCPI et OPCI) et de Groupements Forestiers, est le 6ème acteur français et le 2ème indépendant sur le marché des SCPI.

UFFI REAM est issue d'UFFI, créée par la Société Foncière Lyonnaise, société de gestion de patrimoines immobiliers créée en 1933.

Elle gère 16 SCPI, 6 Groupements Forestiers et 1 OPCI. Elle est liquidateur de 4 SCPI en liquidation. Au 31 décembre 2011, la valeur des actifs sous gestion de ces sociétés atteint 1,3 milliard d'euros. A cette même date, le nombre d'associés est d'environ 30 000.

Fiche d'identité de la SCPI au 30/11/2011

Date de création	27/06/2011
Type de capital	Fixe
Capitalisation **	0,00 €
Nombre d'associés	0
Dispositif fiscal	SCELLIER BBC

A savoir :

La liquidité du placement sera très limitée pour la raison suivante : l'avantage fiscal, composante importante de la rentabilité du placement, ne peut à ce jour être transmis à un tiers, si bien que les possibilités de vente devraient être réduites, sauf à des prix très décotés. La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

Il s'agit d'un placement à long terme. Il faut conserver les parts pendant au moins 9 ans à compter de la date de mise en location, par la SCPI, du dernier des appartements acquis, sauf à perdre l'intégralité des avantages fiscaux accordés par la loi.

Ces informations seront complétées dès la publication du rapport annuel de la SCPI.

Informations investisseurs

SCPI de type	Fixe
Prix de souscription	1 000,00 €
Minimum de première souscription (en part)	5 part(s)
Minimum de première souscription (en montant)	5 000 €
Périodicité des revenus	Trimestriel
Délais de jouissance	Le premier jour du mois qui suit la souscription et son règlement.

* Estimation non contractuelle, source : UFFI REAM

** Capitalisation : prix de la part x nombre de parts

Société de gestion : UFFI REAM

Agrément AMF N° 6P-08000009

Source : UFFI REAM

Données non exhaustives, se référer aux statuts et notice d'information. La documentation doit être consultée avant souscription.

Adresse 24 RUE JACQUES IBERT,
92300 LEVALLOIS PERRET

Document non contractuel